



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

N°17
15/07/2020



Animateur filière

Magdalena GIRARD

Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime

magdalen.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Charentes N°17 du 15/07/2020 »

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen Ugni blanc** : début fermeture de la grappe

Mildiou

- **Risque en forte baisse**

Oïdium

- **Fin de sensibilité des grappes**
- **Pas de contaminations en absence de pluies**

Black rot

- **Pas de contaminations en absence de pluies**

Tordeuses

- **Poursuite du deuxième vol**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).



Phénologie

Sur 23 parcelles d'Ugni blanc observées cette semaine, le stade moyen calculé est de 32,5. Le stade fermeture est atteint sur beaucoup de grappes.

Le nombre de feuilles moyen est de 22,1 par rameau (avec à peine 1 feuille sortie depuis la semaine dernière).

La longueur moyenne des rameaux est de 173,2 cm, avec un allongement de 8 cm depuis la semaine dernière.

Plus de la moitié des rameaux ont stoppé leur croissance. Les autres présentent une pousse active.



Ugni blanc –
début fermeture de la grappe



Tout début véraison sur
Merlot – Ile de Ré

Climatologie

- **De la semaine passée**

Températures

Les températures de la semaine passée ont fortement augmenté, avec en moyenne 20,8°C.

Pluies

La moyenne hebdomadaire des précipitations sur le vignoble est égale à 0,1 mm. La majorité des stations n'ont enregistré aucune pluie.

- **Prévisions météo**

Les prévisions météo annoncent du beau temps et une hausse de températures.

Maladies

- **Mildiou**

Observations



Taches fraîches de mildiou sur jeunes feuilles
TNT d'Arces

(Crédit photo M. Girard – CA17)

Sur le réseau de parcelles non traitées, déjà fortement touché, on note encore de nouveaux symptômes cette semaine, dans certaines parcelles. De nombreuses taches fraîches sur jeunes feuilles et une forte progression du mildiou sur grappes sont visibles notamment à Arces, et de façon notable dans les témoins d'Arthenac, Bréville, Champagne-Vigny, Graves St Amant, Mons, St Sulpice de Cognac.

Pas ou très peu d'évolution dans les parcelles de référence traitées. Quelques taches fraîches sont observées à Bougneau.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Les conditions climatiques ont été défavorables au mildiou. Le risque potentiel a baissé et se partage actuellement entre faible et très fort.

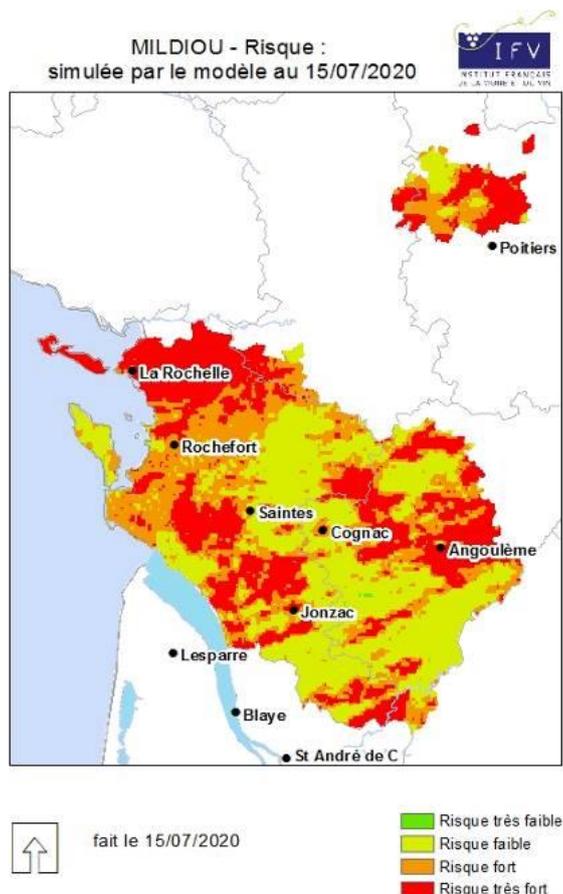
Le modèle n'a pas calculé de contaminations au cours de la semaine dernière.

Dans les trois jours à venir

La prévision météorologique la plus probable annonce une absence de pluie. L'hypothèse la plus humide annonce un cumul de pluie inférieur à 2 mm. Les températures minimales seront de 12 à 15°C et les maximales de 25 à 30 °C.

Les conditions météorologiques resteront défavorables au mildiou. Le risque potentiel deviendra majoritairement faible sur le vignoble.

Le modèle ne calcule pas de nouvelles contaminations quelle que soit l'hypothèse retenue.



Evaluation du risque :

Risque potentiel en baisse. Pas de contaminations prévues, sauf repiquages possibles dans les vignes à symptômes.



Risque de contaminations nul en l'absence de pluies

Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

• Oïdium



Oïdium – TNT de Genté et Chardonnay à St Martin de Ré
(parcelle expérimentale)

(Crédits photos L. Duchêne – CARC, J. Poulard - UNIRE)

Observations

Les symptômes ont évolué légèrement cette semaine, avec une apparition ou une légère accentuation des symptômes, en général sur grappes, à Aujac, Bréville, Floirac, Genté, Graves St Amant, Nercillac, et Segonzac. On note par ailleurs une très forte augmentation en une semaine à La Couronne, qui atteint 60 % des grappes touchées.

On ne note pas d'évolution dans les parcelles de référence traitées : seule la parcelle de Macqueville présente quelques symptômes d'oïdium.

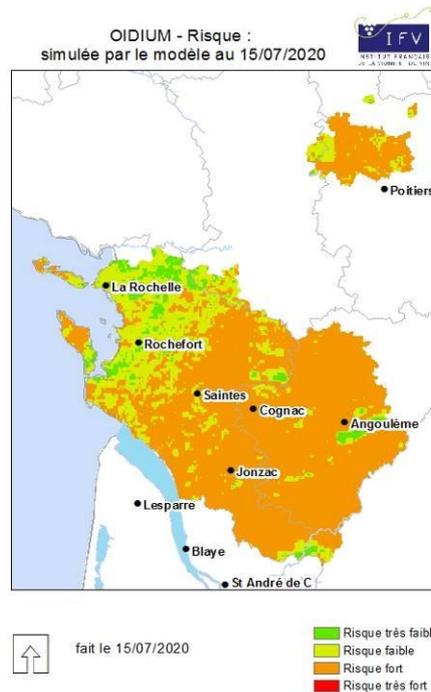
Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Les conditions climatiques ont été favorables au développement de l'oïdium. Le risque potentiel est devenu fort sur l'ensemble du vignoble. Cependant, le modèle n'a pas calculé de contaminations au cours de la semaine dernière.

Dans les trois jours à venir

Les conditions météorologiques seront favorables à l'oïdium. Le risque potentiel restera fort sur le vignoble. Toutefois, le modèle ne calcule pas de nouvelles contaminations quelle que soit l'hypothèse retenue.



📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Evaluation du risque :

Risque potentiel fort, mais pas de contaminations prévues. Les grappes approchent de la fin de la réceptivité. Fin de protection dans les parcelles sans symptômes.



Risque de contaminations nul en absence de pluies et de symptômes

• Black-rot

Observations

Les symptômes sur grappes ont encore évolué cette semaine dans certaines parcelles : Bréville, Graves St Amant, Le Tâtre, Lonzac et Mons (17). On reste en moyenne autour de 25 % des feuilles touchées et de 30 % des grappes, dans le réseau de témoins non traités.

Pas d'évolution en parcelles de référence traitées, toujours pas ou très peu de symptômes.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Les conditions climatiques sont favorables au black rot. Le risque potentiel est très fort sur le vignoble. Cependant, le modèle n'a pas calculé de contaminations au cours de la semaine dernière.

Dans les trois jours à venir

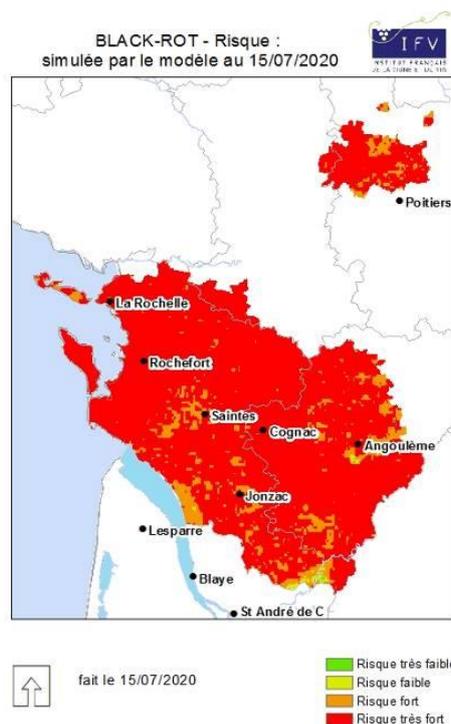
Le risque potentiel devrait rester très fort sur le vignoble, mais le modèle ne calcule pas de nouvelles contaminations quelle que soit l'hypothèse retenue.

Evaluation du risque :

Risque potentiel très fort, mais pas de contaminations en absence de pluies. Les grappes restent réceptives jusqu'à la véraison.



Risque de contaminations nul en absence de pluies



Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <http://www.vignevin-charentes.com/recherche/protection-du-vignoble.html>

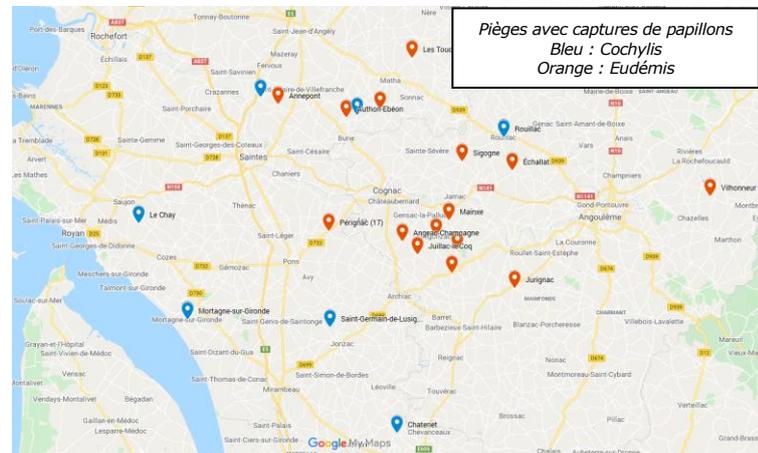
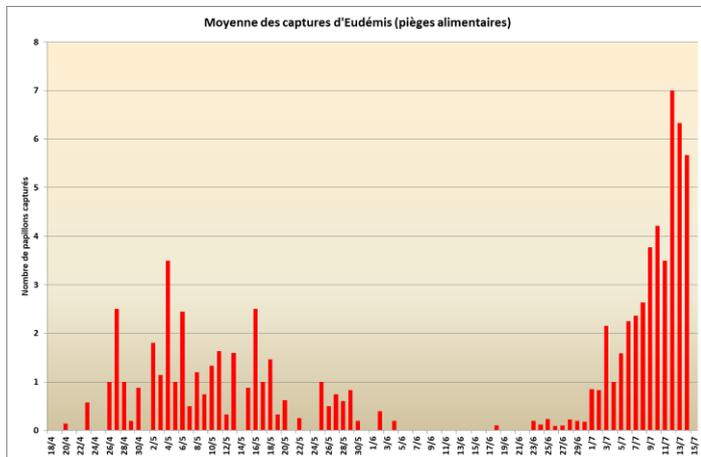
Contrôlez vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble

Ravageurs

• Tordeuses

Suivi des vols

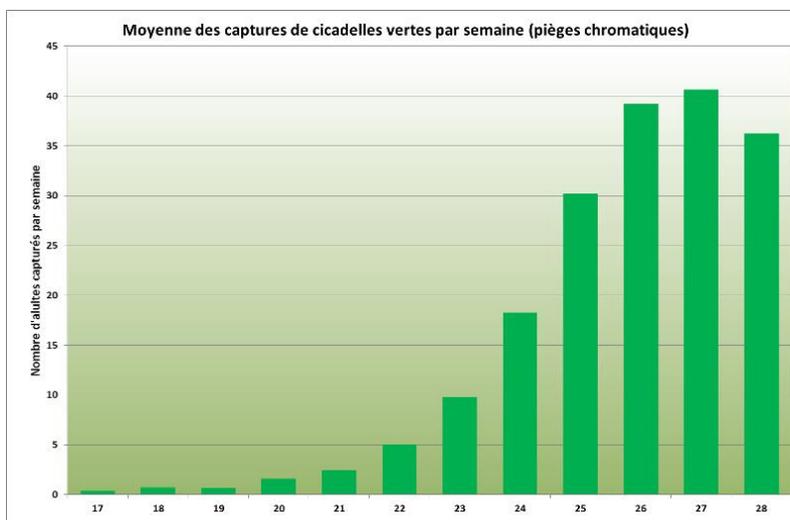
Les vols de deuxième génération de *Cochylis* et d'*Eudémis* s'intensifient, notamment sur les secteurs d'Authon-Ebéon et Annepont.



• Cicadelles vertes

Observations

Les vols de cicadelles vertes sont en cours, avec une forte progression pour Champagne Vigny. Les larves de la deuxième génération sont présentes au vignoble. Elles peuvent provoquer des jaunissements sur cépages blancs ou rougissements sur cépages rouges en piquant les feuilles pour se nourrir. Leur nombre reste faible avec au maximum 40 larves pour 100 feuilles à Mortagne sur Gironde.



Seuil de nuisibilité

100 larves pour 100 feuilles.

• Flavescence dorée

Le troisième traitement contre la cicadelle de la Flavescence dorée doit être appliqué entre le 20 juillet et le 21 août dans les communes à risque élevé.

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- Observations phénologie, TNT et parcelles de référence
- Si le TNT est très atteint par le mildiou, l'oïdium ou le Black rot, le réduire fortement, mais **laisser suffisamment de ceps pour pouvoir continuer les observations sur feuilles et grappes**
- Relevés des pièges sexuels et alimentaires
- Relevés des pièges chromatiques cicadelle verte
- **Comptage des larves de cicadelles vertes sur 50 feuilles**
- **Comptage des pontes de Tordeuses sur 100 grappes**
- Enregistrement sur Epicure

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), Coopérative Agricole de la Région de Cognac, Coopérative Agricole Terre Atlantique, Groupe Coopératif Océalia, Coopérative Agricole du canton de Matha, Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, Groupe Isidore, Ets Fortet-Dufaud, Ets Soufflet Agriculture, Ets Landreau et Fils, Ets Piveteau, Ets Niort Agricole, FDCETA, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Institut Français de la Vigne et du Vin, Station Viticole du BNIC, Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "